



Les Echos de l'Est

Journal régional d'informations, d'Intégration et de Développement

•Tél. 24 77 77 18 • Fada N'Gourma

Puissions nous avoir le courage de changer ce qui peut l'être, la force d'accepter ce qui ne peut l'être, la sagesse pour faire la différence entre les deux !

Harcèlement sexuel à la CEB de Partiaga dans la Tapoa

Tu couches ou on te mate

Terrorisée par le harcèlement sexuel que ses supérieurs directs exercent sur elle, une enseignante affectée en octobre 2014 dans une école au fin fond de la Tapoa, a fini par déserter son poste en pleine année scolaire, le 11 avril 2015, à midi. Face au mutisme des instances supérieures, en l'occurrence la DPENA à Diapaga (direction provinciale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation), la DRENA à Fada N'Gourma (direction régionale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation) et le MENA à Ouagadougou (ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation), et l'impuissance du bureau provincial du syndicat des enseignants, elle a saisi les instances judiciaires, gendarmerie et TGI (tribunal de grande instance) de Diapaga, afin que la fidélité d'une femme à son mari cesse d'être un délit en milieu scolaire. [Lire page 9](#)

Maman Suzanne, mère de famille nombreuse



Comme dans un puzzle, la «Maison Samuel» des soeurs NDA de Fada recolle des pans de détresse d'enfants ...

[Lire page 10](#)



Remise de kits d'installation aux protégés Fonds Enfants de Diapangou



«Leur donner une chance de pouvoir s'insérer dans l'économie de marché»

[Lire page 4](#)

Dernière minute Le miraculé de Diabo

Voué à une mort atroce à peine né, cet enfant, petit garçon, a fait échec à une tentative d'homicide mais, surtout, il interpelle la société sur des pratiques qui peuvent avoir des conséquences néfastes et dramatiques. C'est l'histoire d'une femme laissée en jachère depuis 5 ans par son mari parti chercher fortune au Gabon. Ne supportant pas la longue jachère, elle finit par se faire ensemencer par un tiers et tente de se débarrasser de la récolte pour échapper ... à quoi ? Les faits se passent au quartier Silmissin de Diabo. C'est le «2 août dernier à 11 h 52 mn» précise l'adjoint Sawadogo Abel, commandant de la brigade territoriale de gendarmerie de Diabo, que «la dame Gnada Juliette est conduite sous bonne escorte à la gendarmerie par son beau-père Yougbaré Boukari». Selon ce dernier, la dame aurait accouché clandestinement en brousse dans la nuit du 1er août 2015 et a jeté le bébé dans un puits d'environ 8 mètres de profondeur. C'est en allant attacher son âne en brousse le lendemain qu'il a entendu les cris d'un bébé au fond d'un puits. Il alerte des jeunes, quelqu'un descend dans le puits et remonte un sac d'emballage de riz de 25 kg contenant un bébé toujours rattaché à son placenta. Le bébé est pris en charge par la maman de son père qui l'a reconnu et a été confié, pour suivi, au centre de récupération nutritionnelle du centre de santé de Diabo. La maman, Gnada Juliette, qui voulait s'en débarrasser a été conduite à Fada pour être mise à la disposition du Parquet. Mariée et mère de 5 enfants, alors qu'elle n'a que 33 ans, son mari l'a quitté il y a 5 ans pour tenter l'aventure au Gabon. Alphabétisatrice, Gnada Juliette est tombée sous le charme d'un de ses apprenants et a piqué la grossesse honteuse. Un cas où la dame n'est pas la seule coupable. Un cas qui met en question des pratiques sociales qui posent problème. Surtout pour la femme.

Plus de 3 milliards de F. CFA
injectés dans la commune de Diapangou,
pour la souveraineté alimentaire,
l'hydraulique, l'éducation, la santé et la
bonne gouvernance.

[Lire page 6](#)

**Nouveaux
coups
de filet**

[Lire page 8](#)



80 00 11 45



La démocratie en Afrique : une véritable bouillabaisse indigeste

Sauf un coup de théâtre qui fera désordre, le 19 septembre prochain le sprint pour les élections présidentielles sera lancé pour une alternance démocratique enfin possible et réalisable au Faso. Le Burkina franchira un cap que nombre de pays africains auront encore failli à atteindre pour certain comme le Togo ou le Burundi et pour d'autres comme le Congo, la République Démocratique du Congo et d'autres encore pour lesquels l'alternance restent un mythe tant le fauteuil présidentiel se confond avec un trône royal. La démocratie a encore de vilains jours devant elle sur le continent.

PAR JEAN ELIE ILBOUDO, CPI

rien n'est aussi beau que le concept de la démocratie. Née dans la Grèce antique, la démocratie politique n'est rien d'autre qu'un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie directe), ou par représentants interposés (démocratie représentative), comme c'est le cas de nos jours dans les pays démocratiques. Aucune ambiguïté étymologique n'entache le sens du mot «démocratie». En effet, «*demos*» en grec veut dire **peuple** et, «*kratos*» **pouvoir**. Même les esprits les plus rébarbatifs aux langues anciennes ou mortes comme le latin, le grec ancien, saisissent d'une manière intuitive, le sens de la démocratie à travers son étymologie. Seulement, cette démocratie est souvent prise en otage par la pauvreté ou la misère, tant au niveau des analphabètes que des couches sociales éclairées. Ainsi, les programmes des partis politiques n'ont jamais pesé lourd aux yeux de ces pauvres qui ne jurent que par ce qu'ils gagnent financièrement ou matériellement lors des campagnes électorales et même après celles-ci. On adhère ou, pire, on «se livre» tout comme une prostituée au parti apparemment le plus offrant : les gros et craquant billets de banque, les beaux pagnes multicolores, les casquettes, les chemisettes et autres gadgets sont des objets d'une si grande valeur pour eux qu'ils entraînent automatiquement des adhésions irraisonnées et grégaires sans condition aucune. Il n'est, ainsi, pas rare par conséquent d'entendre des sages ayant reçu une cale-bassée de noix de kola, quelques canaris de dolo et bien d'autres choses culturellement honorifiques, dire ceci à l'endroit de leur habile bienfaiteur politicard : «*fil, tu nous a honorés et nous aussi nous te seront toujours fidèles*». Peu importe le programme politique ! L'honorabilité de ces sages et anciens respectée est essentielle.

Que dire alors de nos nombreux hommes

politiques, nommés ou élus, qui parfois applaudissent, soutiennent l'insoutenable, juste pour ne pas perdre leur poste et surtout les juteux avantages de la fonction qu'ils occupent : «*la voiture futuriste nouvellement achetée à crédit, la belle villa européenne en construction dans le quartier huppé de la capitale, ... qui va me rembourser gentiment ces banques si d'aventure on me limoge ?*» Du coup, l'on pense même par procuration et, le nom du président de la République ou de son ministre est élogieusement cité à la moindre prise de parole en public ; il faut bien consolider ses assises ! Quant aux chefs traditionnels ou coutumiers de village, leur bord politique est généralement celui qui est imposé psychologiquement à leurs sujets à cause des pesanteurs socioculturelles.

Pour avoir la conscience tranquille, en dépit du total secret du vote démocratique, les sujets se refusent d'assister aux meetings des partis politiques autres que celui du chef et ne votent que ce dernier, même dans le secret de l'isoloir. C'est pourquoi les riches partis politiques et surtout les partis au pouvoir s'empressent généralement de faire la grande cour aux chefs traditionnels ou coutumiers des villages, en mettant les moyens financiers et matériels

«Ce n'est pas la veille du combat guerrier que l'on commence à donner du mil au cheval»

nécessaires, même avant et après les campagnes électorales. En effet, les funérailles des chefs défunts, les fêtes traditionnelles ou coutumières annuelles etc... sont les cérémonies de prédilection de ces acheteurs de consciences qui s'empressent de déployer les grands moyens nécessaires. Ne dit-on pas chez nous : «*ce n'est pas la veille du combat guerrier que l'on commence à donner du mil au cheval*» ?

Pour ce qui est du regroupement tribal ou ethnique, les dirigeants des partis politiques sont exempts de tout soupçon. Ce sont surtout les masses populaires adhérentes qui courrent parfois à l'un ou l'autre parti politique parce que le fondateur est de leur ethnie ou de leur tribu et, cela se constate aisément dans de nombreux pays. En ce qui concerne l'alternance politique, à l'exception des pays comme le Sénégal, le Ghana, le Bénin, l'Afrique du Sud, elle se fait généralement dans la douleur à cause de ceux qui s'accrochent au pouvoir, à la manière des chauves-souris, si bien que de nos jours, les tentatives de modification des constitutions - par tous les moyens machiavéliques - afin de faire voler en éclat la limitation des mandats présidentiels, sont

légion et font couler beaucoup d'encre et de salive voire même de sang et, c'est généralement celui d'honnêtes citoyens épris de justice et de démocratie.

Assurément, le pouvoir absolu rend dément voire même fou et, c'est ce qui est arrivé au despote Compaoré et à ses proches au Burkina Faso. Sinon, comment comprendre que ses «*tontons*», ses «*tanties*», ses «*amis*» (ABC), qui chantaient ses louanges à chaque meeting et surtout ses ministres et conseillers bardés généralement de hauts diplômes universitaires l'aient littéralement

Le pouvoir absolu rend dément voire même fou

ment suivi et encouragé jusqu'à la chute brutale dans le cratère du volcan en instance d'éruption imminente du peuple, de l'opposition politique et de la dynamique et volontaire jeunesse burkinabé. C'est ce qui est malheureusement arrivé au «*clan*» du despote Compaoré après vingt-sept (27) longues années de règne scabreux. Fort heureusement le peuple burkinabé et surtout sa jeunesse dynamique, en a eu réellement marre les 30 et 31 octobre 2014.

Les démocraties africaines semblent même avoir hérité des priviléges de Janus. Elles ont deux (2) faces : une face en apparence démocratique et une autre, plus vraie, qui est assurément monarchique et qui va jusqu'à permettre insidieusement le régime de père en fils. Ainsi, on a Kabila fils en RDC, Gnassingbé fils au Togo et Bongo fils au Gabon... Les fausses et trompeuses démocraties africaines semblent avoir ainsi fait un véritable clin d'œil à la monarchie et même à l'oligarchie. D'ailleurs, certaines expressions consacrées aux affaires de chefferie dans nos langues africaines, comme le mooré, traduisent même l'idée de profit, de gain, etc. Ainsi, l'expression «*Ri Naam*» traduit ad litteram, veut dire «*manger, bouffer la chefferie*». Un adage populaire bien connu des moose dit, sans détour et sans ambiguïté : «*on ne va jamais voir un chef, les mains vides*». Présidence et chefferie traditionnelle sont ainsi parfois confondues et, la plupart des chefs d'Etat d'une certaine génération veulent rester au pouvoir et y mourir, comme ce fut le cas des présidents Sékou Touré, Félix Houphouët Boigny, Omar Bongo et Gnassingbé Etienne Eyadéma, tous morts au pouvoir après des décennies de règne. Certains chefs d'Etat nettement plus jeunes, mais ayant connu cette génération, se sont «*taillés*» des constitutions sur mesure, ne limitant pas les mandats présidentiels (Togo) et, d'autres tentent actuellement, la peur au ventre, au regard de ce qui est arrivé brutalement au président Compaoré, de sauter le verrou limitatif de mandats de leur Constitution (Congo, RDC, etc.).

En tout état de cause, l'exemple burkinabé a fait tache d'huile en Afrique, et il n'est pas exclu que ce soit le tour de l'un ou l'autre despote prochainement. Présidence et autres mandats électifs sont confondus à la chefferie traditionnelle dans certains esprits naïfs. Même le substantif «*ministre*», dont l'origine étymologique latine est «*minister*» qui signifie «*serviteur*»,

semble avoir perdu son sens profond car, le commun des mortels pense à tous les juteux avantages liés à la fonction de ministre, mais pas du tout au service dû en toute humilité à son peuple. En effet, on n'a jamais vu au Burkina, sous le règne de Blaise Compaoré, un ministre démissionner du fait d'une **Présidence et autres mandats électifs sont confondus à la chefferie traditionnelle**

grave déviation programmatique ou constitutionnelle, comme c'était le cas au pays des hommes intègres ou le président Compaoré voulait sauter machiavéliquement le verrou limitatif des mandats présidentiels à son seul et égoïste profit clanique. Bien au contraire, les ministres soutiennent, applaudissent, soumettent, avec le président despote, le projet de loi suicidaire à l'Assemblée nationale qui, généralement, n'est qu'une grosse caisse budgétivore de résonance du parti au pouvoir ; en dépit de la fureur légitime de l'opposition politique minoritaire comme c'était le cas au Burkina Faso. On projette même de faire massacrer le peuple en disant à l'armée d'employer la force, d'user librement des armes (cf., la réquisition complémentaire spéciale du 29 octobre 2014 signée par Beyon Luc Adolphe Tiao). Fort heureusement, la grande muette burkinabé sait bien se taire et agir en faveur de son peuple sinon, les hommes et les femmes intègres n'auront eu d'yeux que pour pleurer la mort de plusieurs milliers de manifestants patriotes qui allaient tomber sous les balles assassines du régime de Blaise Compaoré.

Si l'on ne prend garde, l'Afrique risque de faire honte à l'humanité entière, à cause de ses graves échecs démocratiques, de ses guerres, de ses massacres, de sa pauvreté qui est en train de se muer en misère intellectuelle et morale... En tout état de cause, l'espoir renaît avec le peuple burkinabé qui a su dire franchement non à ses quelques fils qui voulaient l'asservir et le chosifier. La bouillabaisse indigeste que servait le régime Compaoré au peuple burkinabé depuis vingt-sept (27) ans a été remplacée par de succulents plats africains. Cependant, il convient de faire attention aux excès alimentaires. L'exemple burkinabé est gratuit ; il revient aux autres peuples africains de l'importer là où la nécessité s'impose.

Les Échos de l'Est

Mensuel d'informations locales, d'Intégration et de Développement

+226 24 77 77 18

• 70 33 24 16 • 76 42 65 10 • 78 83 80 53

Fada N'Gourma • Burkina Faso

mbouluvi@yahoo.fr

Récépissé n°2011-044/CAO/TGI-F/PF

N°ISSN : 0796-8868

Directeur de publication : Guy-Michel Bolouvi

Secrétariat : Halimata Ilboudo

Service commercial : Odette Thiombiano

Rédaction : Guy-Michel Bolouvi, Japhet Benyidoba, Philibert Yentangou, Kaboré Honoré, Laurent Thiombiano, Kambou Claudia, Lagafou Abdoul Karim.

Conception graphique et Mise en page

Les Echos de l'Est

Déclaration de perte

Monsieur Banga Hampouguini, Cnib: B1013560 du 01/12/2008, domicilié à Fada N'Gourma au secteur 11, déclare la perte de son Permis Urbain d'Habitation (P.U.H) n° 0000443/205, délivré à Fada N'Gourma le 1er/06/2010, de la parcelle n°04, lot 17, section CC, superficie 416 m² environ, sis dans la commune de Fada N'Gourma/Province du Gourma. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer auprès de l'autorité administrative la plus proche ou contacter le 70 14 67 38 ou le 70 23 85 92.

Renforcement des capacités pédagogiques des formateurs de l'IRA de l'Est

Durant deux semaines, du 22 au 30 juillet dernier, le PDDC-GIZ (Programme décentralisation/développement communal), en cofinancement avec l'Union européenne, a appuyé l'IRA de l'Est pour une formation de ses formateurs. L'avantage étant que depuis l'inauguration de cette initiative d'appui à la formation des formateurs de l'IRA, il y a eu une constance dans la démarche avec la confiance faite au même formateur, Ouoba Valentin, un ancien professeur de l'ENAM.

Pour cette session, il indique avoir travaillé sur «*6 modules qui ont été motivés par une étude des besoins de formation identifiés depuis l'année dernière*». Notamment sur «*les concepts généraux de la formation d'adultes, les objectifs, la dynamique de groupe, l'évaluation, l'animation*». Ouoba Valentin confie que «*la participation a été bonne, d'autant plus qu'un bon tiers des participants avaient déjà pris part à de précédentes rencontres du genre*». Le renforcement a concerné «*l'amélioration de la maîtrise de leurs cours*», mais encore «*ils ont eu droit à des notions sur l'utilisation de l'outil informatique adapté à la pédagogie, en l'occurrence l'usage du vidéo projecteur et du logiciel PowerPoint pour rendre les cours plus actifs*». Au sortir de ces deux semaines de formation, les participants étaient fatigués mais radieux. Pour Sankara/Sawadogo Kadidiatou qui encadre les étudiants de l'IRA en matière de police administrative et sur les institutions administratives du Burkina, «*cette formation a renforcé nos capacités et permettra à l'IRA de disposer d'agents immédiatement opérationnels. Si nous sommes bien formés, cela va se répercuter sur les apprenants*». Sinini Seydou, qui dispense des cours d'expression écrite et orale se dit également satisfait : «*nous avons eu une sorte de management didactique qui permet de décliner les cours en fonction d'objectifs. On n'a jamais fini d'apprendre et, à chaque session de formation, on a l'occasion de découvrir de nouvelles choses, de mieux comprendre certains aspects de l'encadrement des adultes*». Rappelons que cette session de formation s'inscrit dans l'appui à l'opérationnalisation de la stratégie nationale de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation (SNRC-AD) et notamment au renforcement institutionnel de l'ENAM/IRA.

Bientôt la fin des pièces à coller ?

Tous les conducteurs qui ont eu à souffrir le tronçon Koupéla-Frontière du Niger, vous diront qu'il est impossible d'éviter les trous devenus des cratères par endroits. Ils sont réduits à choisir les trous à affronter, tant la voie est fatiguée et truffée de nids d'autruche que les pièces à coller ne parviennent plus à colmater. Le 10 juillet dernier, une mission d'experts de la Banque africaine de développement (BAD) a fait escale à Fada N'gourma, en route pour une mission de préparation d'un «*projet de réhabilitation de la route Goughin - Fada N'gourma - Piéga - frontière Niger*». Ce n'est qu'un projet mais, c'est déjà mieux que rien.

Représentation des OSC dans les délégations spéciales

La réponse du berger à la bergère

Entre le gouverneur de la région, le colonel-major Péguy Hyacinthe Yoda, et les structures faîtières des OSC de l'Est, c'est «*je t'aime, moi, non plus*». Elles ont, comme qui dirait, aperçu une paille dans l'œil du gouverneur, il leur rappelle la poutre qui est dans le leur. Évoquant un «*tableau peint avec toute l'objectivité possible*», le patron de la région a asséné son revers à ceux qui l'avaient défié un matin au portail du siège du Conseil régional. Le 2 juin dernier, le gouverneur, président de la délégation spéciale régionale, a adressé une lettre, l'air de rien semblable à une réponse du berger à la bergère, à la coordination régionale des organisations de la société civile de l'Est (CROSC/Est). Une correspondance dans laquelle, il rappelle attendre toujours de la CROSC, le «*choix définitif de (ses) représentants au sein de la délégation spéciale régionale de l'Est*».

Depuis l'entrée en fonction de la délégation spéciale, les sièges réservés aux OSC restent vacants au Conseil régional et offrent un prétexte au gouverneur pour dénoncer un bicéphalisme sectaire. Il constate : «*la société civile de la région de l'Est est divisée en deux*

camps antagoniques qui se regardent en chiens de faïence et avec laquelle toute action unitaire et synergique pourrait être vouée à l'échec». Le gouverneur invite donc ce beau monde «*à une union sacrée autour de laquelle toutes les OSC de la région de l'Est s'intégreront et vibreront à l'unisson*».

La réponse du berger à la bergère ? La balle est de retour dans le camp des OSC. Rappelons que la délégation spéciale régionale a été officiellement installée depuis le mardi 27 janvier 2015 et tient ses sessions depuis le 11 février 2015, sans la représentation des OSC, alors que nous sommes déjà presque dans le dernier virage du temps imparti à la transition.

Quid à la communale ?

Le courage du gouverneur n'est pas vérifié au niveau de la délégation spéciale communale. Pourtant pour d'autres motifs, le climat est également trouble chez les représentants des OSC à la mairie. Ce dossier est même passé par la case police judiciaire, (Cf. Les Echos de l'Est n°18, La coordination communale des OSC accuse). Mais on s'en fout. Circulez, y a rien à signaler.

Participation citoyenne

Suivi citoyen de la délégation spéciale

Par ses amendements sur ses représentants dans les délégations spéciales, la société civile s'est elle-même placée dans la position de la brebis galeuse de la gouvernance locale.

Pourtant, le temps de la transition est celui par excellence de son intégration formelle dans la gestion des affaires de la collectivité. Heureusement, la commune de Fada N'Gourma a l'association Todi Yaba.

PAR JAPHET BENYIDOBIA

En temps normal comme en régime d'exception avec la transition et les délégations spéciales, la participation citoyenne à la gouvernance locale doit rester lucide. C'est même maintenant que le citoyen doit mieux être présent, en termes d'appropriation et de participation effective et responsable aux fonctionnements des collectivités.

S'il y a une organisation locale qui fait honneur à la réputation des associations de la société civile dépravée par la quête du gain, c'est bien l'association Todi Yaba (ATY) qui signifie en langue locale gourmantchéma, «*entraide*», créée et reconnue officiellement depuis 1995. Elle s'est imposée dans la commune de Fada comme référence dans le domaine de la santé mais, elle a également développé une capacité à s'adapter à l'actualité. Elle l'a démontré par la tenue, le mardi 23 juin 2015, d'une rencontre de lancement d'un projet de suivi citoyen de la mise en œuvre de la délégation spéciale. Un projet que le secrétaire exécutif de l'ATY, Natama Ernest et le consultant Ouoba Michel se font fort de mener à bien en collaboration avec nombre d'acteurs, notamment des secteurs de la santé et de l'éducation entre autres. Faut-il le rappeler, l'insurrection des 30 et 31 octobre et le retour aux délégations spéciales pour la gestion des collectivités pose un problème de capacités. Il faut en convenir, personne ne peut garantir un chèque en blanc aux nouveaux gestionnaires autant qu'il a toujours été question des capacités des élus à gérer et bien gérer les affaires publiques.

L'initiative de l'ATY confirme son souci de contribuer à la création d'un creuset pour une participation citoyenne favorable à la recevabilité sociale entre décideurs, prestataires de services publics et citoyens. Certes, les élus ont été dégagés de la mairie, une délégation spéciale a été installée mais, il reste constant que le citoyen a le devoir de participer à la gestion de sa commune.

De la même manière que l'ATY s'investit depuis 2012 pour la participation citoyenne dans le domaine de la santé, dira sa présidente Natama/Toguyeni Evelyne «*nous avons décidé, cette fois, de jouer notre rôle de sensibilisateur et d'informateur du citoyen sur la gestion de sa collectivité*». Le secrétaire général de la mairie Kassoum Amadou approuve : «*dans le contexte particulier actuel qu'est la délégation spéciale, la participation de tous les acteurs, surtout les citoyens est encore plus cruciale*». Et, comme pour confirmer la nécessité du projet de l'ATY, il souligne : «*mais pour les faire participer, il faut avant tout qu'ils comprennent le sens même de la délégation spéciale et les espaces qui leur sont réservés*». Ajoutons que la remarque est davantage valable pour les membres de la délégation spéciale, d'autant plus que le consensus est acquis sur le fait que «*la délégation spéciale est transitoire, mais elle ne doit pas être un temps de suspension ou de ralentissement du processus de la décentralisation*».

Pour conduire cette initiative, l'ATY a bénéficié d'un appel à projets d'un autre partenaire au développement de la commune de Fada N'Gourma, en l'occurrence le Programme décentralisation/développement communal de la GIZ (PDDC-GIZ).

A.D.E.R.E

La réorganisation des OSC de la région de l'Est est peut-être en marche avec la naissance, le samedi 1er août dernier, de l'A.D.E.R.E, association pour le développement de la région de l'Est. Non confessionnelle et apolitique, l'A.D.E.R.E se fixe entre autres objectifs de : •informer et sensibiliser toute personne physique ou morale et toute organisation non gouvernementale agissant sur le plan national ou international sur les problèmes de développement socio-économique de la région de l'Est. •œuvrer pour la promotion, par tous les moyens, du développement régional dans les domaines de l'eau, la santé, l'éducation, l'emploi, la promotion féminine, l'environnement, la culture etc...

•Accompagner l'administration dans la réalisation des projets et actions de développement de la région...

Lespoir est ouvert pour redorer le blason des OSC ternies par celles dont les patrons sont passés professionnels des «perdiems». Toujours aux premières loges lorsqu'il y a un dividende pécuniaire à palper. Comme ce sera très bientôt le cas à l'occasion des prochaines élections où des «cooptés à vie» des OSC, émergeront dans les démembrements de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), qu'importe leur amplitude d'immoralité.



En bref

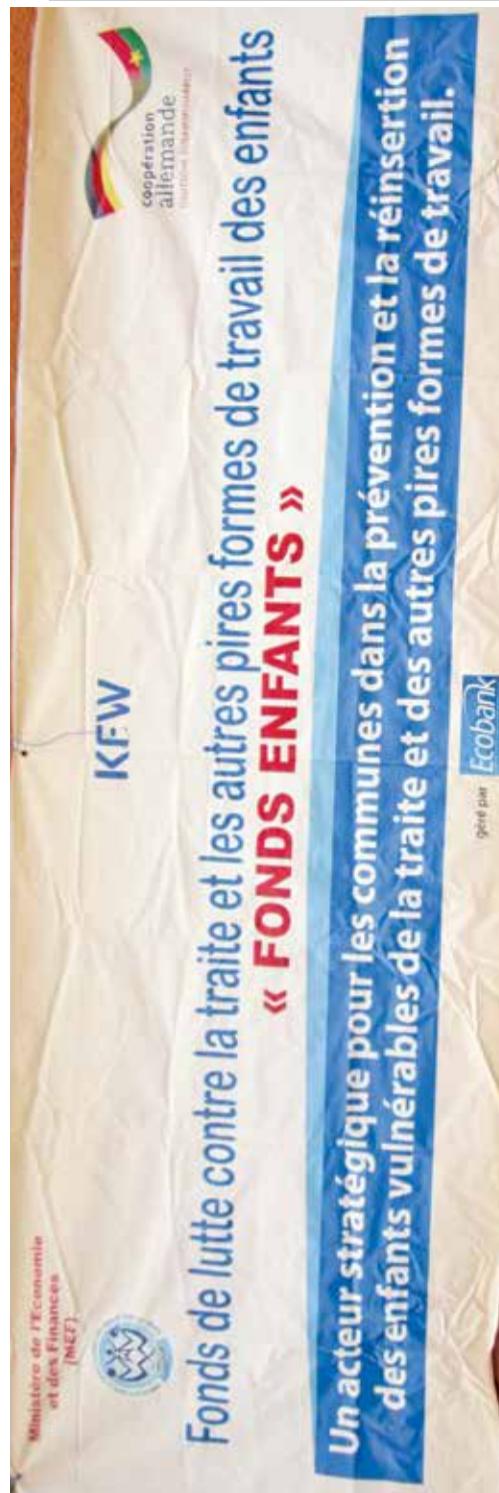
Le projet de participation du citoyen à la gestion de la commune

Objectif global : permettre aux populations à la base de participer fortement à la gestion de la commune de Fada dans le contexte de la délégation spéciale.

Objectifs spécifiques : (i) Sensibiliser toutes les couches sociales de la commune de Fada sur leurs droits et devoirs dans la gestion de la commune de Fada ; (ii) Favoriser la prise en compte des aspirations et besoins réels des populations par les autorités de la délégation spéciale.

Finalité : Prise en compte des préoccupations et implication de la commune dans le fonctionnement des services de base (santé – éducation)

Actions : (i) participation des décideurs de la délégation spéciale au dialogue citoyen, notamment à l'atelier d'échange et aux émissions radiophoniques d'expression directe avec les citoyens sur des sujets portant sur la gestion de la commune. (ii) Préparer au moins 550 personnes issues de la population à la base pour participer à la gestion de leur commune dans le contexte actuel de la délégation spéciale. (iii) Identifier des pistes de solutions consensuelles pour plus d'implication de la commune dans le fonctionnement des services de santé et de l'éducation et les faire adopter à l'atelier de concertation.



Remise de kits d'installation aux protégés Fonds Enfants de Diapangou



Remise de kit et attestation par le coordonnateur Seone Hamidou (à gauche) et Darankoum Boureima, le chef d'antenne de l'Est (à droite).

«Leur donner une chance de pouvoir s'insérer dans l'économie de marché»

Le projet Fonds Enfants de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants a donné une chance à des enfants vulnérables de la commune de Diapangou de pouvoir s'insérer dans l'économie de marché. La remise officielle de Kits,

le mardi 16 juin 2015 à la mairie de Diapangou, à une trentaine de bénéficiaires, marque la fin de leur formation et le coup de pouce supplémentaire du Fonds Enfants pour leur installation dans la vie active.

PAR LAGAFOU ABDOUL KARIM



Les récipiendaires, couturières, mécaniciens, maçons, électriciens

«Nous attendons que ces enfants puissent s'insérer dans l'économie de marché», dira Seone Hamidou, le coordonnateur du Fonds Enfants. Ils étaient 28 récipiendaires dont le Fonds Enfants a financé la formation de 2012 à 2015 à l'ANPE (agence nationale pour la promotion de l'Emploi) de Fada, dans les métiers de la coupe-couture, l'électricité, la maçonnerie et la mécanique 2 roues. Selon lui, «la lutte contre la traite et le travail des enfants passe nécessairement

par la lutte contre la pauvreté car, les mêmes causes produisant les mêmes effets, ces mêmes enfants vont se retrouver dans des situations de vulnérabilité. Ce qui les pousse souvent à aller tenter leur chance dans d'autres pays. Fonds Enfants leur donne une chance de pouvoir s'insérer dans l'économie de marché au niveau communal, provincial, régional, national voire au niveau sous régional». Pour Seone Hamidou, «un enfant qui est formé a

la possibilité déjà de s'auto-employer et, cela est essentiel pour nous. Cette formation est un capital qui peut être fructifié». D'où cet accompagnement pour leur installation. Hier encore, jeunes déscolarisés et vulnérables, ils étaient incrédules de se voir la vedette d'une cérémonie. Ils ne le cachent pas, à un certain moment de leurs vies, ces jeunes pensaient avoir perdu toute chance d'épanouissement. Puis est arrivé le projet Fonds Enfants, s'en est suivies trois années

Appréciation des parents

Naba Habibou : «ce jour du 16 juin 2015 est solennel et sera gravé dans ma

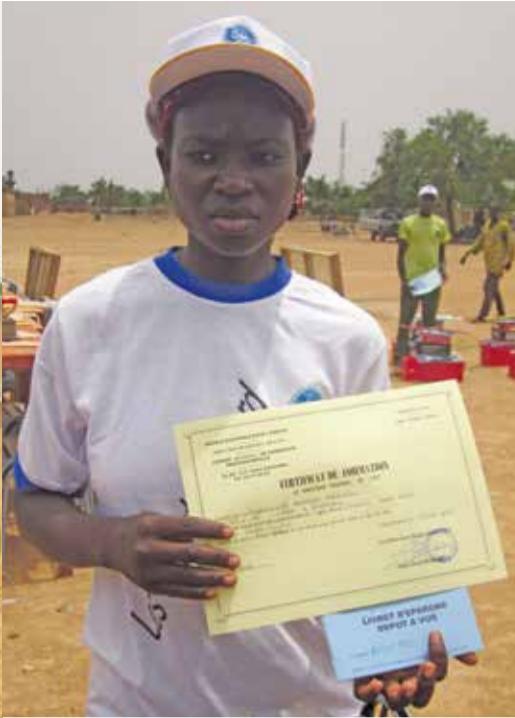


mémoire et celle de tous ces enfants. Les mots me manquent pour remercier le projet Fonds Enfants et je l'exhorte à continuer d'ouvrir un chemin pour le devenir de nos enfants. Il y va de l'avenir de notre commune».

El hadji Idani Amidou : «l'action que le projet Fonds Enfants vient de réaliser est salutaire pour nous. C'est la preuve qu'un enfant issu de milieu pauvre peut



également avoir un avenir. Je souhaite que la commune leur cherche un endroit où s'installer et travailler. Ce ne sont pas les enfants de X ou Y que le projet a aidé ; nous sommes tous bénéficiaires».



Chacun des récipiendaires a reçu son attestation de fin de formation et un livret d'épargne crédité de 50 000 F Cfa par le Fonds Enfants.

passées à l'ANPE de Fada, la fin de l'apprentissage et, ... du matériel essentiel et de l'argent pour voler de leurs propres ailes. Effectivement, en plus des kits de travail, le projet a ouvert un compte d'épargne de 50 000 F.CFA en guise de fonds de roulement pour chacun des jeunes de cette promotion 2012-2015.

En bref

Le projet Fonds Enfants de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des Enfants, connu sous le nom de «Fonds Enfants», est le fruit de la coopération entre l'Allemagne et le Burkina Faso et se veut un instrument qui accompagne la mise en œuvre de la politique nationale de prévention et de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants.

Il s'exécute dans le contexte de la décentralisation à travers les collectivités territoriales dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest et une partie du Centre-Est. A ce titre, il appuie les initiatives des communes et de l'Etat dans les domaines suivants :

- l'information et la communication pour un changement de comportement en matière de droits des enfants,
- l'appui à la scolarisation à travers les bourses d'études pour les orphelins et enfants vulnérables ainsi que les cantines à l'école primaire,
- l'appui à la formation professionnelle pour les jeunes,
- l'appui à la réalisation et à l'équipement des infrastructures scolaires,
- l'appui aux activités génératrices de revenus pour des femmes vulnérables afin d'améliorer les conditions de vie des familles pauvres,
- l'appui institutionnel aux structures en charge de la lutte contre la traite des enfants.

En rappel, la formation des apprenants de Diapangou a coûté 26 736 000 F.CFA dont une subvention de Fonds Enfants de 25 398 250 FCFA et une contribution de la commune de Diapangou à hauteur de 1 336 750 FCFA. Ce financement a servi à la prise en charge des volets suivants :

- les frais de formation à l'ANPE,
- la prise en charge alimentaire des jeunes,
- les frais d'hébergement à l'ANPE,
- l'achat des fournitures scolaires,
- la participation à l'examen nationale
- la formation en entreprenariat en gestion d'entreprise,
- l'achat des kits d'installation et le fonds de roulement.



à la traite, permet l'auto emploi de cette jeunesse». Le chef d'antenne Fonds Enfants de la région de l'Est, Darankoum Boureima indique : «au total, c'est 150 enfants de la région de l'Est qui ont bénéficié de formation professionnelle et de réinsertion socio-économique du projet depuis 2010».

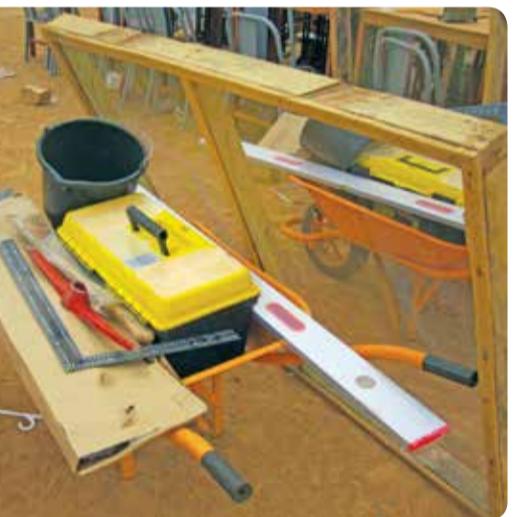
Les bénéficiaires ne sont pas restés muets. Dans une allocution voilée par l'émotion, leur porte-parole, Dayamba Adjaraou a confié : «nous sommes comblés de recevoir aujourd'hui un appui pour notre installation. Nous promettons que nous en ferons un bon usage. Nous prenons l'engagement de contribuer à perpétuer la formation professionnelle au niveau communal (...). Je tiens à rappeler à mes camarades qu'il n'y a pas de sot métier, il faut juste avoir de l'amour pour ce que l'on fait».

La préoccupation de ces jeunes est maintenant de trouver où s'installer et cela n'est pas du ressort du Fonds Enfants. C'est là où la commune doit prendre intégralement ses responsabilités, trouver à chacun un coin où installer son atelier et pourquoi pas les accompagner dans la quête des marchés. Faire en sorte qu'aucun de ces jeunes filles et garçons gonflés d'envie de faire leur preuve ne mette la clé sous le paillason et sombre à nouveau



Dayamba Adjaraou : «nous sommes comblés»

dans la vulnérabilité. Fonds Enfants se propose évidemment un suivi, tant autant les communes n'ont pas toujours été de bons partenaires en amont, autant il serait très osé de leur donner, en aval, un blanc-seing pour la gestion de l'avenir de ces jeunes. Comme le dit Seone Hamidou, «il est important de former les enfants, de leur donner des kits d'installation sans lesquels ils ne peuvent pas s'installer et il est aussi important de leur donner des moyens, un fonds de roulement mais au-delà, il faut aussi les suivre».



Les Echos de l'Est

informer - éduquer - changer

Lisez et faites lire

Les Echos de l'Est

votre journal de la région de l'Est

Points de vente à Fada

- Siège Echos du Sahel (Gare TSR)
- Ets Oubda (face Brigade des douanes/route Pama)
- Auberge du 11 Décembre (route Niger)
- La Différence + (Route Niger)

A BOGANDÉ : radio Djawampo

A PIELA : radio Manupugisa

A GAYERI : radio Buama

A KANTCHARI : radio Tin Taani

A DIAPAGA : radio Buayaba



Îles
de
Paix



Plus de 3 milliards de F. CFA

injectés dans la commune de Diapangou, pour la souveraineté alimentaire, l'hydraulique, l'éducation, la santé et la bonne gouvernance.

PAR LAGAFOU ABDOU KARIM

Il y a eu l'«île de paix de Yamba» en 2014, il y aura ceux en chantier de Tibga, Diabo, Goughin et Baskouré ; il y a désormais l'«île de paix de Diapangou. Après 12 années (2004-2015) d'intervention dans la commune de Diapangou et, plus de trois milliards investis dans des réalisations pour placer ce territoire sur la voie du développement, l'ONG belge Îles de Paix a passé le témoin le mercredi 17 juin 2015 aux populations via la commune et les services techniques. Îles de Paix s'est officiellement désengagé mais, ainsi que le dit son coordonnateur régional Frédéric Léonard, «ce n'est pas la fin de 12 ans d'intervention, c'est un nouveau départ pour la commune de Diapangou».



El Hadj Rasamané Korgo

«Nous exhortons les bénéficiaires à rester en veille, comme nous le leur avons appris, afin de bien gérer et faire durer le plus longtemps possible tout ce qu'ils ont reçu. S'ils ont des problèmes, pour tout souci, nous les laissons avec la mairie et dans les mains des services techniques». El Hadj Rasamané Korgo, chargé de programme de l'ONG Îles de Paix, a tenu ses propos lors du passage du témoin du développement, le mercredi 17 juin 2015 dans la cour de la mairie de Diapangou. Une humilité et discréetion jusqu'à la fin, doit-on dire car, Îles de Paix laisse à la commune de Diapangou, y compris une partie de la population de la commune mitoyenne de Tibga, des réalisations d'une valeur sèche de trois milliards deux cent soixante onze millions, trois cent vingt et un mille et deux cent vingt cinq francs CFA (3 271 321 225 F. CFA). C'est compte non pris des dépenses connexes : salaires des équipes de l'ONG intervenant sur le terrain, achat et entretien des véhicules et motocyclettes, la construction de la base

de Îles de Paix à Diapangou, ... Non, la facture va très au-delà du montant annoncé. L'essentiel pour Îles de Paix c'est d'avoir fait en sorte que Diapangou devienne une île de Paix. 2004-2015, le temps d'un partenariat, un temps stratégique pour Îles de Paix qui fête cette année, ses 50 ans. Comme l'indique le coordonnateur Frédéric Léonard, «le désengagement entre dans la stratégie d'intervention de Îles de Paix. Ce n'est pas la fin d'un partenariat, c'est un nouveau départ pour la commune, en tirant profit de ce qui a été réalisé en 12 ans». Certes, dira-t-il à la population sortie en masse, «c'est un peu triste le jour du départ» mais il faut se consoler en se disant que «si Îles de Paix a pu intervenir à Diapangou, en faisant un travail que vous avez apprécié, c'est parce qu'il s'était désengagé ailleurs



pour arriver chez vous», mais encore «si Îles de Paix a pu faire du bon travail, c'est grâce à vous. Vous avez eu un rôle important et vous pouvez continuer à jouer un rôle important pour votre commune».

Douze années de partenariat sur lequel le chargé de programme El Hadj Rasamané Korgo reviendra succinctement (Cf. tableau récapitulatif), en soulignant l'accompagnement des populations aux côtés des agents de Îles de Paix dont son homologue Abdoulaye Traoré et tous ceux qui ont participé à l'aventure depuis 2004. En l'occurrence, les coordonna-



La population a manifesté sa joie par nombre de cadeaux à l'équipe de Îles de Paix dont un bétier.

teurs Olivier Genard, Gaël de Bellefroid, Pascaline Kombaté et Nicolaas Bakker avant Frédéric Léonard et les hommes de terrain dont les deux agents de développement, Lankoandé Atina Alain et Coulibaly/Naba Irma, mais aussi Soubeiga Hubert, Thiombiano Justin, Zerbo Vincent et Kabdaogo Abdoulaye.

12 années et 3 271 321 225 F. CFA injectés pour changer le cours des choses dans trois principaux axes : «la sécurité alimentaire, les infrastructures de base et la bonne gouvernance locale».



La concertation, une des forces à Îles de Paix. Ici, E.H. Rasmané Korgo avec Atina Alain Lankoandé

3 questions aux agents de développement, Lankoandé Atina Alain et Coulibaly/Naba Irma, qui ont accompagné les populations depuis 2004.

Le slogan phare de Île de Paix c'est «donner du poisson à quelqu'un il va manger un jour, lui apprendre à pêcher c'est l'aider à manger toute sa vie» : à l'heure de ce désengagement, pouvez-vous dire que les populations de la commune de Diapangou savent pêcher ?



Assurément ! Ils savent pêcher parce que tout ce que nous avons eu à faire comme travail, surtout en renforcement des capacités a porté des fruits et cela se remarque à travers leurs actions. Quand vous prenez l'exemple des AUE (associations des usagers de l'eau), ils savent s'organiser, recouvrir les recettes, sécuriser leur argent, planifier les dépenses. Nous avons formé des maintenanciers qui arrivent aujourd'hui à faire correctement leur travail au niveau des forages. Au niveau également des ABS (aménagement des bas-fonds simplifiés), le projet a réalisé 15 bas-fonds et y a implanté des groupements qui sont reconnus officiellement et les bénéficiaires savent aujourd'hui ce qu'il convient de faire pour le maintien de ces bas-fonds. Au niveau du barrage de Panpangou, un comité a été mis en place avec des riziculteurs, des maraîchers, des pêcheurs et même des éleveurs. Les populations ont reçus des formations qui leurs permettront de pérenniser tous les ouvrages.

Quelles difficultés peuvent, selon vous, se poser à eux comme obstacle à la pérennisation ?

Avec le temps, il y a pas mal de difficultés qui peuvent survenir. Notamment le problème foncier au niveau des bas-fonds simplifiés. Les conflits entre riziculteurs et éleveurs sont vraiment une préoccupation pour nous.

Les clivages politiques pourraient-ils également semer la zizanie dans la gestion de ces ouvrages ?

Ce n'est pas à exclure et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons toujours impliqué les services techniques établis et la mairie. Dans les comités de gestion il y a toujours un représentant de la mairie et des services techniques. Avec leur implication, nous pensons minimiser les problèmes.



Au premier plan, Abdoulaye Traoré, pour une poignée de main avec une bénéficiaire reconnaissante.

ILES DE PAIX / FADA N'GOURMA

POINTS DES INVESTISSEMENTS DANS LE TERROIR DE DIAPANGOU

Domaine	Activités/Investissement à réaliser	Quantité	Coût	Période	Localisation
Education	Construction du CEG de Louargou	1	94 749 484	2 014	Louargou
	Construction de logement de maîtres avec annexes	11	64 842 769	2005, 2006, 2007, 2009, 2011	Balga (2), Doagligou, Litiayenli, Fonghin, Louargou, Nahambouga, Yensemde, Komboari, Otiabragouni, Komanpere
	Réhabilitation de logement de maître	1	2 179 504	2 008	Tilonti
	Construction de logement de professeur avec annexes	1	5 894 797	2 006	Lycée de Diapangou
	Construction de blocs de 3 salles de classes pour écoles primaires	4	87 620 204	2009, 2010	Balga, Litiayenli, Otiabragouni, Diapangou
	Construction de blocs de 3 salles de classes au secondaire	2	41 419 968	2 006	Lycée de Diapangou
	Réhabilitation de salles de classes	2	19 573 710	2007, 2010	Fonghin, Tchomboado
	Equipements des salles de classes primaires	733 tables-bancs, 46 bureaux, 83 chaises, 19 armoires et 2 tableaux à chevalet	26 323 795	2009, 2010, 2011	Diapangou
	Equipements des salles de classes du lycée de Diapangou	190 tables-bancs, 19 chaises, 7 bureaux	4 920 300	2006, 2009	Diapangou
	Formation et sensibilisation à la scolarisation des enfants		5 024 500	2009-2014	Kouloungou, Louargou, Fonghin, Nahambouga, Doagligou, Tchomboado, Yensemde, Panpangou, Balga, Bossongri, Komboari, Bandiabgou, Louargou
santé	Formation des APE		688 730	2009-2015	Enseignement secondaires public de Diapangou (3CEG+1Lycée)
	Electrification de salle de Diapangou	1	3 262 026	2 009	Lycée de Diapangou
	Construction de latrines scolaires à 7 postes	1	8 008 546	2009	Lycée de Diapangou
	TOTAL		364 508 333		
santé	Logement d'infirmier	2	10 227 767	2005	Diapangou, Balga
	TOTAL		10 227 767		
Hydraulique	Réalisation de forages	33	216 997 778	2004 à 2015	Fonghin (6), Bardiaideni (1), Yensemde (2), Louargou (2), Balga (5), Bassabliga (1), Bandiabgou (1), Komanpere (1), Diapangou (1), Komboari (1), Kouloungou (1), Litiayenli (1), Bossongri (1), Ountandeni (1), CEG Louargou (1), Lantargou (1), Doagligou (2), Panpangou (1), Kolonkogo (1), Okargouni (1), Wakou (1)
	Réhabilitation complète de forages	12	29 517 841	2014	Balga (2), Bassabliga (1), Tilonti (2), Komanpere (1), Bossongri (1), Wakou (1), Ountandeni (2), Panpangou (1), Tokouna (1)
	Formation et organisation des usagers pour l'entretien des forages		3 235 929	2004 à 2008	Diapangou (commune)
	Formation et équipement des artisans réparateurs de forages	2 caisses à outils, 3 formations	2 227 298	2005, 2007	Diapangou
	Etude diagnostic des ouvrages d'approvisionnement en eau potable de la commune	1	1 533 200	2011	L'ensemble des 31 villages de la commune
Elevage	Appui à la mise en œuvre de la réforme du système de gestion des Ouvrages d'Approvisionnement potable et Assainissement		9 988 176	2012-2015	Diapangou (commune)
	TOTAL		263 500 222		
	Organisation et appui aux producteurs laitiers		3 880 000		Comboari, Ountandeni, Tilonti, Balga
Apiculture	TOTAL		3 880 000		
	Equipement et formation d'apiculteurs	135 ruches modernes et équipements d'exploitation pour 22 apiculteurs	4 131 760	2005 à 2007	Diapangou, Balga, Bandiabgou, Bossongri, Kouloungou
Agriculture	TOTAL		4 131 760		
	ASBF Aménagement simplifié de bas fonds et encadrement des riziculteurs	15 sites pour une superficie totale de 59,7 ha	25 432 200	2004-2014	12 dans la commune de Diapangou: Bassabliga, Tchomboado, Hiamanga, Doagligou, Woulibali, Topkagou, Oboungouni, Untandeni, Nahambouga, Wakou, Otiabragouni et Sikideni. 03 dans la commune de Tibéa: Louanga, Tambinoogo et Tantiaka. 728 producteurs et 5960 bénéficiaires directs et indirects.
Gouvernance locale	Sensibilisation, formation des femmes pour la vulgarisation du moringa dans les ASBF (10.000 plants de Moringa plantés)				
	Organisation et renforcement des capacités des bénéficiaires pour gestion, exploitation des ouvrages (maraîchage-riziculture)		25 411 825	2004-2015	Panpangou
	Etudes, Construction de retenue d'eau avec périmètre agricole	1 retenue d'eau de 1160000m ³ et un périmètre agricole de 21,3 ha	2 500 000 000	2004-2012	Panpangou
	Reboisement (6000 plants mis à terre par an) et protection des berges (plus de 1200m de cordons pierreux, surveillance du plan d'eau contre les mauvaises pratiques de pêche, délimitation des berges avec l'AEG, lutte contre la déforestation des berges (sensibilisation), sensibilisation pour les bonnes pratiques de protection de l'environnement (panneaux), piste à bétails.				
	Appui à la structuration et aux fonctionnements d'une union d'agro pasteurs		16 032 454	2004-2008	Diapangou (commune)
	Appui à la promotion du maraîchage (réalisation périmètre maraîcher et formation des producteurs		17 417 903		Bandiabgou, Litiayenli, Louargou, Balga
	TOTAL		2 584 294 382		
Promotion de la femme	Elaboration et diffusion du PCD	1	7 969 456	2009-2015	Diapangou (commune)
	Evaluation finale du PCD	1	2 872 575	2012	Diapangou (commune)
	Organisation d'un Espace de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (EDIC)	1	8 769 000	2011	Diapangou (commune)
	Formation des élus locaux sur les principes de la décentralisation	ens	3 231 150	2009-2015	Diapangou (commune)
	Information des Enseignants sur le transfert des ressources et compétence aux collectivités territoriales dans le domaine de l'enseignement de base	3	420 000	2011	Diapangou (commune)
	Voyage d'échange des conseillers et fonctionnement commissions et mobilisation ressources locales	1	878 300	2010	Diapangou (commune)
	Atelier d'information et de formation du comité de suivi des projets	1	81 000	2010	Diapangou (commune)
	Atelier de formation du bureau du conseil sur la formulation et la défense des projets de développement	1	286 000	2010	Diapangou (commune)
	Atelier de formation sur l'état civil	1	311 100	2010	Diapangou (commune)
	Réalisation et diffusion d'émission radiophoniques de sensibilisation des populations sur la décentralisation	2	405 000	2010	Diapangou (commune)
	Formation des CVD sur leur rôle et attribution	31	1 130 580	2009	Diapangou (commune)
	Formation conjointe CVD-Conseillers municipaux sur leur collaboration		586 250	2009	Diapangou (commune)
	Information des Conseillers sur les transferts de compétences		1 248 700	2009-2013	Diapangou (commune)
	Renforcement du leadership des femmes		2 672 260	2013	Diapangou (commune)
	Définition et mise en œuvre plan de communication		700 000	2013	Diapangou (commune)
	Promotion de la concertation locale et appuis aux Cadres de Concertations Communales		2 240 700	2005-2015	Diapangou (commune)
	désengagements et Communication		5 998 000	2015	Diapangou (commune)
	TOTAL		39 800 071		
	Soutien aux AGR féminines	Formations, fonds de micro crédit auto géré	5 110 450	2004-2015	commune de Diapangou
	TOTAL		5 110 450		
	TOTAL GENERAL		3 271 321 225		

Il était une fois... Kounkoufouanou

PAR GUY-MICHEL BOLOUVI

Il était une fois Kounkoufouanou. Ne reste que des ruines et un désolant présent. L'État a exercé sa propriété foncière sur les riverains de la zone pastorale de Kabonga. Les intrus ont été chassés. La manière a fait marcher et couler beaucoup de salive et d'encre. Il était une fois... Kounkoufouanou. 36 Kounkoufouanais dont 2 élèves sont passés par la case prison du mardi 16 juin au jeudi 23 juillet 2015 pour «rébellion». Le procureur a requis une peine d'apaisement social. 12 mois avec sursis. Il était une fois... Kounkoufouanou. Beaucoup dorment à la triste étoile, sous les arbres, les moustiques, la pluie, le vent, le froid, la faim, la soif, la maladie, à la merci des mal intentionnés en tout genre, ... Nul trace de la direction locale des droits humains, pour l'action sociale provinciale, il y aurait plus de 4 900 personnes en situation de sinistre. Il était une fois... Kounkoufouanou. Reste l'histoire : les communiqués, les cendres ... un vide loquace.



Le Gouverneur de la région communique : suite aux missions d'information et de sensibilisation menées par le ministre des Ressources animales et les services déconcentrés de l'administration depuis juin 2013 et à la mission de sécurisation de la zone pastorale de Kabonga conduite par les forces de défense et de sécurité du 18 au 21 août, le gouverneur de la région de l'Est, informe les populations riveraines de la zone pastorale de Kabonga, dans les provinces du Gourma et de la Kompienga, que conformément à la décision prise en Conseil des ministres, en date du 18 février 2015, il sera mené sur le terrain à partir de la fin du mois d'avril 2015, des opérations de contrôle de l'application de l'arrêté conjoint N°2004-38/MRA/MAHRH/MEVC/MFB/MATD/MEDEV/MITH/MCE/SECU du 02 mai 2004 portant délimitation de la zone à vocation pastorale de Kabonga. Afin d'éviter tout désagrément lié à la conduite de cette opération et à l'application rigoureuse des termes de l'arrêté, notamment en ce qui concerne la destination de la zone, il invite l'ensemble des acteurs installés dans cette zone et dont les activités sont incompatibles avec sa vocation, à prendre toutes les dispositions utiles afin de se conformer aux termes de l'arrêté sus cité. Toute personne qui s'y trouvera et dont l'activité s'avérera incompatible sera déguerpie et tenue personnellement responsable des désagréments subis. Par conséquent, il invite tous les acteurs concernés à une franche collaboration avec les forces de défense et de sécurité et les services techniques déconcentrés commis à cette tâche. Les services techniques déconcentrés de l'Administration du territoire et des Ressources animales de la Kompienga et du Gourma restent disponibles pour toutes informations complémentaires.

Fada N'Gourma, le 20 avril 2015, Col. Maj. Péguy Hyacinthe Yoda, Officier de l'ordre national.

Le président de la délégation spéciale de la commune de Fada N'Gourma communique : dans le souci de sauver l'année scolaire des enfants déplacés de l'école de Kounkoufouanou, les parents d'élèves sont invités à conduire les enfants dans l'école la plus proche afin de leur permettre de prendre part aux évaluations de fin d'année qui débutent le 26 juin 2015. Fada N'Gourma, le 24 juin 2015, Mamadou Lamine Traoré, administrateur civil.

Affaire DR voleur et tricheur

Le vendredi 10 juillet dernier, l'ex-DR des TP, Sakandé Soumaila est revenu à la



le véhicule qui a servi au transport

DRID à Fada pour restituer une partie du matériel public qu'il avait emporté dans ses valises. Il a notamment ramené un réfrigérateur et un ordinateur portable qui ont été sortis de leur emballage sur place pour confrontation avec le bordereau de livraison du matériel volé. Résultat négatif. Du neuf certes, mais assurément pas le matériel qu'il a volé. Où est donc passé le matériel qui a été commandé par la DRID, livré et payé par la DRID ? Comme pour confirmer son mépris du bien public ou montrer qu'il est devenu plus patron qu'avant, l'ex-DR a transporté le matériel à restituer avec un véhicule de service du projet dont il est le patron. S'est-il loué le véhicule ? Le carburant et le chauffeur seront-ils aussi payés avec l'argent public ? Qui va payer l'amortissement du véhicule pour ce trajet Ouaga-Fada-Ouaga ?

Lutte contre le grand banditisme

PAR GUY-MICHEL BOLOUVI

Les brigands bossent, les gendarmes également. Qu'ils poussent l'audace jusqu'à cambrioler des biens sous scellés dans un palais de justice, qu'ils excellent dans le casse des centres commerciaux urbains ou même qu'ils braquent en zone frontalière afin de vite chercher refuge derrière la frontière dans un autre pays, les pandores les traquent et les remettent entre les mains de la justice. Pour les pandores du groupement départemental de Fada N'Gourma, c'est ni répit ni repli pour les malfrats.

Le temps d'un mois, les pandores ont pris dans leur filet trois (3) gangs de malfaiteurs dont certains sévissaient au-delà de la région de l'Est et jusqu'au-delà du territoire burkinabé. Deux des trois gangs sont d'un type nouveau. L'un est spécialisé dans les attaques en zones urbaines, comme pour dire aux pandores qu'ils auraient tort de croire qu'il n'y a que les braquages en rase campagne pour dépouiller les populations. L'autre rappelle de ne jamais oublier que la chèvre broute là où elle est attachée. Le troisième, quant à lui, confirme que la situation géographique frontalière de la région de l'Est peut être exploitée de manière stratégique par les malfrats. Que ce soit sous la supervision du chef d'escadron Yaguibou Issa, commandant du groupement ou du lieutenant Ouédraogo S. Hervé Lionel, commandant du 34^e escadron de gendarmerie mobile de Fada, les enquêtes coordonnées par le lieutenant Drabo Boukary, commandant de la compagnie de gendarmerie de Fada N'Gourma déciment les rangs des malfaiteurs. Les malfrats tombent et sont présentés aux hommes de médias avec description de leurs modes opératoires, tantôt par l'adjudant-chef Folane Jean-Marc, chef de la brigade de recherche de Fada N'Gourma ou le maréchal de logis/chef Pafadnam Karim ou encore par l'adjudant-chef major Zeba Oumarou n°1, com-

mandant de la brigade territoriale de Pama ou par l'adjudant-chef Sawadogo Hubert, commandant de la brigade territoriale de Kompienga. Les pandores du groupement de gendarmerie départemental de Fada sont si efficaces que l'adjudant-chef major, Ouédraogo Théophile, de la direction de la communication et des relations publiques de la gendarmerie nationale fait souvent le déplacement. Une efficacité qui devrait plaider pour un renforcement de leurs capacités logistiques. Au-delà des numéros verts gratuits et anonymes «de 1010, le 16, le 17 et le 80 00 11 45», pourquoi pas des véhicules, des motos, du carburant, un service moderne de transmissions, ... En attendant, il est heureux de souligner que certaines personnes réagissent en apportant leur contribution, comme Thiombiano Yacouba Bilimpo, le président de l'association des commerçants de Fada ou encore le mécanicien Talarida Lompo, patron du garage Général Lompo service (GLS) de Dassasgho à Ouagadougou, qui a généreusement empêché le renforcement du peuplement du parc des véhicules sur cales de la gendarmerie de Fada.

La bande à Ouédraogo Boukary dit Bouba : les casseurs de boutiques

Le vendredi 5 juin, l'adjudant-chef Folane Jean-Marc, chef de la brigade de re-

cherche de Fada N'Gourma expliquait aux hommes de médias que «suite aux difficultés que rencontraient les délinquants dans leurs activités criminelles sur les axes routiers, depuis un certain temps, la délinquance a pris une forme urbaine». Ainsi, à compter du mois de janvier 2015, la gendarmerie avait enregistré plus de cinquante (50) cas de cambriolages et cinq (5) cas d'agression à domicile suivie de vol de biens. Le gang finira par tomber suite à un règlement de compte interne. En effet, indiquera l'adjudant-chef Folane Jean-Marc, l'enquête qui allait faire tomber ce gang a été ouverte «suite à la découverte du corps sans vie d'un des leurs nommé Oubda Marc, mortellement poignardé par ses compagnons dans la nuit du 8 mai 2015 au secteur 11 de Fada». L'enquête conduira au démantèlement, le 2 juin 2015, d'un réseau de malfaiteurs spécialisés dans le cambriolage en zone urbaine et de receleurs. En attendant d'appréhender ceux qui sont en fuite, la gendarmerie en a interpellé quatorze (14) dont trois receleuses et un marabout. Experts du casse de magasins, ils opéraient à Fada mais également à Soudigui, Dialgaye, Pouytenga, Koupéla et Tenkodogo.

Le gang de Zampaligré Lamine, le briseur des scellés du parquet

Le mardi 30 juin, les journalistes ont ap-

ris du maréchal de logis/chef Pafadnam Karim de la brigade de recherche de Fada N'Gourma qu'un réseau de malfaiteurs pouvait être dirigé depuis un palais de justice. En l'occurrence, Zampaligré Lamine, un condamné, en liberté conditionnelle, a profité de son affectation au palais de justice, pour approvisionner son réseau à partir des scellées accompagnant les procédures de police et de gendarmerie. En raison de sa bonne conduite en détention à la maison d'arrêt et de correction où il purgeait une peine de 36 mois, il avait bénéficié d'une liberté conditionnelle pour des travaux ménagers au parquet. De ce fait, il passait également ses nuits au palais plutôt qu'à la maison d'arrêt. Une opportunité de contact avec le monde extérieur que le jeune délinquant, comme pour confirmer que le naturel est difficilement domptable, a mise à profit pour vandaliser les scellés du parquet.

La chèvre broutant là où elle est attachée, Zampaligré Lamine a trompé la vigilance du personnel pour subtiliser et reproduire la clé du magasin. Profitant des corvées qu'on lui donnait au palais, de sa liberté d'y circuler, ne lui restait qu'à se servir à volonté, jusqu'au jour où il eut le malheur de mettre la main sur un scellé accompagnant une procédure dressée par la brigade de recherche de la gendarmerie de Fada. En remontant sa piste, les pandores vont démanteler un réseau de quinze cambrioleurs urbains, des généralistes excellant dans le vol avec effraction, vol avec violence et importation de stupéfiants.

A suivre, page 9

Tu couches ou on te mate

PAR GUY-MICHEL BOLOUVI

A la CEB (circonscription d'éducation de base) de Partiaga, le critère d'évaluation professionnelle des enseignantes passe par le lit : le droit de cuissage de la hiérarchie mâle sur la gente féminine du service. Pour celle qui commet le délit de fidélité à son mari ou copain, c'est la galère.

A Boupiéna, le directeur de l'école primaire publique fait alliance avec son inspecteur et conseiller pédagogique de la CEB à Partiaga, pour terroriser son personnel féminin. Le sexe ou la terreur. Pour préserver son intégrité, une enseignante a fini par fuir son poste en pleine année scolaire. Le trio des libidineux de Partiaga appelle cela «collaborer». Erreur, messieurs les vicieux, c'est du harcèlement sexuel.

Intimidation, menaces, humiliations, violences morales, brimades professionnelles, usage de sortilèges..., rien n'est de trop dans l'arsenal de soumission des seigneurs de la CEB de Partiaga et du directeur de l'école à 3 classes de Boupiéna, un petit bled de la province de la Tapoa. En patron de cette école, le directeur s'entend avec l'inspecteur de la CEB de Partiaga dont relève le village de Boupiéna et en complicité avec un conseiller pédagogique, pour faire des enseignantes qu'on lui affecte, leurs dociles maîtresses. Le directeur de l'école à 3 classes de Boupiéna, son patron l'inspecteur de la CEB de Partiaga et le conseiller pédagogique sont accusé de se comporter en trio infernal de vices et de dépravation. Ils s'entendent pour exiger un droit de cuissage aux institutrices. Mariée ou célibataire, même tarif : faveurs professionnelles contre parties de jambes en l'air. Je suis ton maître, tu es ma maîtresse. Dans ce milieu scolaire pervers, on appelle cela «collaborer». Une institutrice adjointe certifiée affectée dans cette école de Boupiéna à la rentrée 2014 et qui a refusé de «collaborer», a été contrainte à la fuite.

A la rentrée scolaire 2014-2015, l'institutrice avait été mise à la disposition de la DPENA de Diapaga qui l'a orientée le 10 octobre 2014 vers la CEB de Partiaga qui

l'a affectée le 25 octobre 2014 à l'école primaire publique de Boupiéna. Rendue à son poste de travail le 11 novembre 2014, elle constate que sa classe est en «voie de construction» mais, encore et surtout, l'absence d'un logement décent pour elle. C'est la triste réalité dans les villages : en matière de logement pour l'enseignant qui débarque avec ses bagages, c'est le néant. Le libidineux directeur d'école le sait et en a fait sa première cartouche. Sur le site de l'école se dresse une case miteuse et sans rien pour fermer la porte d'accès. C'est là, qu'il commande à l'institutrice de s'installer. Plutôt que de devenir l'obligée du directeur en lui demandant de l'héberger, elle a recours à un pasteur installé dans la zone. Dès la première heure, le lendemain 12 novembre, elle est convoquée par téléphone au bureau de l'inspecteur, à la CEB à Partiaga, pour être réprimandée d'avoir dédaigné la case inhabitable. La cartouche de la fragilisation morale.

Cinq jours plus tard, le 17 novembre, elle est convoquée par son directeur d'école pour la réunion de rentrée et donc les présentations du personnel. Notre institutrice est rabrouée vertement et, en présence de tiers, pour avoir donné son titre de «madame». Le directeur la fustige : «ce n'est pas ce qui m'intéresse, que tu sois madame

BONNE GOUVERNANCE

ou quoi, ...». Seul le nom de jeune fille est valable dans cette école. Le directeur va poursuivre, mais en vain, le matraquage pour qu'elle vienne habiter la case isolée. La cartouche de la fracture identitaire et de l'isolement qui fragilise la proie.

Arrive le mois de décembre et notre institutrice qui tient la classe de CP1, est interdite par son directeur d'évaluer ses écoliers en fin de premier trimestre. «Inutile en brousse», selon son bon directeur. Elle insiste et évite ce qui aurait pu, plus tard, lui être imputé comme faute professionnelle. La cartouche de l'anesthésie professionnelle.

Suivront les brimades et humiliations en tout genre : refus d'autorisation d'absence, y compris pour les visites médicales, refus de lui délivrer un certificat de prise de service afin qu'elle puisse toucher les avances pour installation,... Notre institutrice tient bon, refuse la promotion d'institutrice conquise et acquise sous les draps.

Tu collabores et on te gâte, tu refuses, ...

Au retour des congés du premier trimestre, l'inspecteur et le conseiller pédagogique prennent le relais et, peut-être parce que leur patience est à bout, ils décident d'aller au charbon sans subtilités inutiles, sans fard. Ils lâchent la rafale : il faut «collaborer», c'est-à-dire, précise le conseiller pédagogique à la dame (devant témoin), «vivre ensemble, manger ensemble et avoir des soirées de réjouissances, des weekends ensemble», le tout assaillié de l'offre d'un plateau de «faveurs» de l'inspecteur : «autorisations d'absence, soutien financier, la vie belle». Sa réticence à «collaborer» lui attire une inévitable avalanche de lettres d'explication, de brimades, d'inspections surprises et même le blâme professionnel sous forme d'un rapport accablant à la DRENA. Le directeur est direct, brut et sec : «ici, si tu refuses de collaborer, je vais te créer tous les problèmes du monde».

trois présumés auteurs décident de conduire la sécurité togolaise à leur cache d'armes le 26 juin 2015. Au cours de leur progression, ils tentent une évasion dans la zone montagneuse de Kondjori et sont abattus». En plus des cinq individus abattus, deux au Burkina et trois au Togo, les pandores de Kompienga et de Pama ont mis aux arrêts cinq autres membres du gang composé d'un receleur et quatre complices dont l'un, Kiéma Rasmané, a tenté de se suicider lors de sa détention à la BT de Pama. La présence d'un individu dans le groupe, en l'occurrence Couldiaty Yamini, reconnu comme ancien gérant du maquis La Forêt de Fada a rappelé le cas d'un autre malfrat, lui-aussi gérant du même maquis et répondant au surnom de «Issa Silmiga», abattu kalachnikov à la main la nuit du vendredi 5 décembre 2014 par le SRPJ (service régional de police judiciaire) du commissaire Ouédraogo Edouard, au cours d'une interpellation sur le chemin de retour à Fada après une journée d'attaques à main armée dans des villages environnants. Ses trois complices avaient réussi à disparaître et ... passé la frontière. Coïncidence ?

Mais, le trio de harceleurs sexuels a beau être inventif, notre institutrice résiste et ne tombe pas dans la casserole. Le fait semble pratiquement nouveau pour ces seigneurs des institutrices qui leur sont envoyées en brousse. L'inspecteur y va de scénarios aussi loufoques que stupides, pour finir par déclarer sa flamme à notre institutrice rebelle. Le conseiller vient suivre un jour son cours et apprécie : «tu es vraiment professionnelle. J'étais de passage et j'ai voulu voir comment se passent les choses. Tu es vraiment bien, mais ton seul problème, c'est que tu refuses de collaborer. Si tu collabores avec nous, tu seras bien traitée, bien notée, sinon...»

En soutien, le directeur resserre un peu plus le vis des privations de matériel didactique : plus de craie, de règles, de livre, ... rien pour madame l'institutrice ; il ne signe même plus ses cahiers de préparation.

Le trio, blessé dans son orgueil et sa libido, va verser dans la sorcellerie pour essayer de dompter la rebelle. Un matin, elle entre en classe et voit des marques de sang indiquant qu'on avait «miné» son bureau. Un témoin accuse le directeur et un membre de l'APE (association des parents d'élèves). Terrorisée, l'institutrice fidèle à son mari, prendra un jour d'avril ses jambes à son coup, à midi, à la fin des cours de la matinée, mettant également un terme à l'année scolaire de sa petite sœur qu'elle avait amenée avec elle et qui était en classe de CM2 ; la classe tenue par le directeur qui, en représailles, ne manquait pas de se défouler sur la petite.

Comme si de rien n'était, l'inspecteur, en sa qualité de chef de la CEB de Partiaga, menace la fugitive de sanctions administratives, suivant la procédure de routine par la diffusion, fin mai 2015, d'un communiqué sur les antennes de la radio nationale.

Tout naturellement, la brave institutrice s'est confiée à son époux. Ce dernier a entrepris d'alerter toute la hiérarchie sur le harcèlement sexuel que subit son épouse à son poste. Il saisit même la direction régionale de la promotion de la femme et du genre, entre autres structures. Le couple n'en pouvant plus du manque de réaction des structures saisies, porte l'affaire à la gendarmerie de Diapaga.

Dieu seul sait combien d'épouses et de jeunes filles sont ainsi empêtrées dans le filet à mailles infernales des affamés sexuels tapis dans les structures de décision.

Menacée de sanctions administratives pour son entêtement à demeurer fidèle à son époux et à rejeter les avances d'individus qui font honte au secteur de l'éducation, notre institutrice a le mérite d'avoir eu le courage d'aller au bout de la défense de son intégrité.

En effet, comme dans les cas de viol, elles sont nombreuses les femmes qui subissent le harcèlement sexuel dans l'exercice de leur fonction, et qui, par peur et honte, se cache derrière un mur de silence, offrant ainsi un bouclier à leurs bourreaux.

Le phénomène est la gangrène du monde de l'éducation scolaire comme la corruption l'est pour d'autres secteurs d'activités. Il faut pourtant oser s'opposer et dénoncer.

Affaire à suivre.

Nouveaux coups de filet (suite)

Le gang des transfrontaliers

Armés de fusils de guerre et de chasse, ces malfrats dépossédaient les éleveurs transhumants et passaient la nuit dans des villages où ils localisaient et dépouillaient de leurs biens d'autres victimes, en complicité avec des résidents. Ils se servaient ensuite de la frontière pour un repli stratégique. Mais, il y a un mauvais jour également pour les malfaiteurs. La nuit du 16 juin 2015, la brigade territoriale (BT) de Kompienga dirigée par l'adjudant-chef Sawadogo Hubert, est alertée par une personne ressource du village de Diabiga, d'une agression à main armée dans un domicile par six (6) individus. Avant l'arrivée des pandores, les malfrats avaient fini leur forfait et se retiraient du village lorsqu'ils tombent sur une riposte des villageois qui abattent un membre du gang motorisé et armé d'un fusil calibre 12. La brigade de l'adjudant-chef Sawadogo Hubert, ne s'en contente pas et lance la chasse toute la nuit, mais encore, alerte les brigades limitrophes, notamment la BT de gendarmerie

Maman Suzanne, mère de famille nombreuse

PAR LAGAFOU ABDOUL KARIM ET GUY-MICHEL BOLOUVI

Comme dans un puzzle, la «Maison Samuel» recolle des pans de détresse d'enfants afin de les faire renaître en adultes épanouis. Sans discrimination aucune. Dans ce centre d'enfants en difficulté des sœurs Notre Dame des Apôtres (NDA) de Fada, «l'enfant qui arrive, s'il est musulman, on le laisse suivre sa religion ; s'il est d'une famille chrétienne, on l'encourage. On ne force personne et, c'est un avantage. Chacun est libre. On entre et on sort avec sa religion».

C'est aussi simple que cela. A la «Maison Samuel», le centre des enfants en difficultés des sœurs NDA de Fada, le plus important est de «donner un foyer à l'enfant» et, cela s'est construit «à petits pas». Encore un an et le centre mis sur orbite en 2006, soufflera ses dix (10) bougies. Ouvert timidement en fin d'année 2006, le centre a fait du chemin jusqu'à se hisser comme la référence à Fada N'Gourma en matière de foyer d'accueil et de préparation à la réinsertion sociale d'enfants en détresse. Pour mémoire, la congrégation des sœurs missionnaires de Notre Dame des Apôtres a fait son entrée en Afrique au temps de la colonisation, à la suite des pères de la société des missions africaines dont les premiers prêtres ont débarqué sur les côtes africaines par le Nigeria et le Dahomey, actuel Bénin. Pour pallier la difficulté des prêtres à approcher les femmes dans le cadre de leurs activités, il fallait des femmes pour parler aux femmes et, vinrent les sœurs NDA, une institution qui peut se présenter, brièvement, comme une grande famille s'étendant sur l'Afrique francophone et notamment au Tchad, au Niger, en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo ; six (6) pays qui composent la province d'Afrique francophone. L'histoire de l'élite africaine dans ces pays est témoin que leurs premières femmes leaders sont issues des écoles managées par des sœurs NDA. Avec le temps, des sœurs NDA africaines prennent la relève des pionnières européennes. Vint également l'étape de la nécessité, pour les sœurs NDA, de s'identifier à leur milieu d'insertion, faire en sorte que leurs activités épousent les besoins du contexte social de leur zone d'intervention. Au niveau de la ville de Fada, où les sœurs avaient déjà implanté un orphelinat métis, cette analyse sociale effectuée en 2003-2004, avec la collaboration de sociologues et certaines organisations de la société civile révélera, entre autres, la cruciale problématique des enfants vivant dans la rue. La direction des sœurs NDA décide d'envoyer à Fada, une des leurs, formée pour l'assistance sociale, en l'occurrence, sœur Suzanne Yeboua, avec mission de «voir avec les sœurs à Fada, ce qu'il y a lieu de faire pour aider ces enfants en situation difficile». Elle arrive à Fada en octobre 2006 et, confie-t-elle, «sans perdre de temps, déjà en novembre 2006, j'étais dans les rues de Fada, la nuit, pour voir si réellement il y a beaucoup

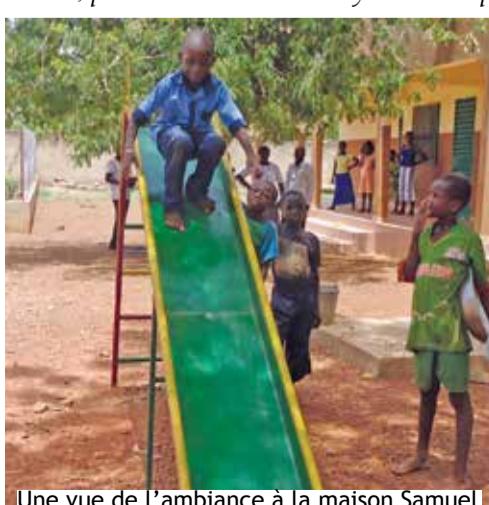
d'enfants qui errent et couchent dans la rue». Elle constate «effectivement, c'était une réalité et, pour une petite ville comme Fada, à l'époque, cela faisait désordre et, il fallait nécessairement tenter une action pour les sortir de la rue». Ainsi poursuit-elle, «j'ai maraudé, c'est-à-dire, dans notre jargon, aller au contact des enfants sur leur site de refuge et, dès décembre 2006, j'ai commencé à recruter les premiers pensionnaires du centre qui allait devenir la Maison Samuel». En l'absence de toute installation à cet effet au sein de la communauté des sœurs NDA à Fada, les premières recrues vont «dormir dans la cour des sœurs». Pour sœur Suzanne, il est primordial de nouer le contact pour



Leur «maman» n'en disconvoit pas et consent à mettre une petite distance, à leur trouver un cagibi à l'écart mais, non loin de la communauté, sur le site actuel de la «Maison Samuel». Le local qui leur est affecté est une annexe de l'école des sœurs et sert en début de soirée, de 18h à 20 h, à des cours du soir puis, comme dortoir pour «les enfants de la sœur». Sur ce nouveau site, ils restent fidèles à leur réputation : ils continuent à



Les encadrantes de la maison Samuel : (de gauche à droite) Lompo Yendié Jean de Dieu, les sœurs Onyenakasa Immaculata et Yeboua Suzanne, et Kiéma Jacqueline «mieux causer avec eux» et «savoir ce qui les a conduits dans la rue et s'ils ont envie de sortir de cette situation». C'est presqu'à tâtons mais, avec détermination, que la sœur va chercher une solution pour ceux que l'on va désormais appeler «les enfants de sœur Suzanne». Comme elle dit : «on est parti à petits pas : il fallait leur trouver où dormir, les nourrir, leur proposer un avenir». Parce que pour elle, «si tu dis à un enfant «sors de la rue !» Ça suppose que tu es prêt à lui donner ce qu'il faut». Elle se souvient : «c'était la période où il faisait froid, il fallait sortir les couvertures des sœurs, les nattes pour mettre les enfants à l'abri. Pour l'alimentation, il fallait puiser dans le grenier de la communauté». Mais encore, les sœurs devaient faire face à la personnalité de ces pensionnaires d'un genre particulier. En effet, un enfant en situation de rue a des habitudes, et notamment la violence, la dépendance à des stupéfiants, des envies d'espace et d'escapades... Très vite donc, le gardien de nuit de la résidence des sœurs monte au créneau : «je suis le gardien de la communauté mais, je ne peux pas garder ces enfants, parce qu'à 2 heures du matin, ils sautent la clôture. Si je prends ma machette et que je hache un enfant, croyant que c'est un voleur, on dira que j'ai tué quelqu'un ; vraiment, garder ces enfants n'entre pas dans mes attributions». Cette promiscuité avec «les enfants terribles de sœur Suzanne» installe un climat d'insécurité et les sœurs ne se sentent pas rassurées.



Une vue de l'ambiance à la maison Samuel

sement pour un enfant». Il faut donc «sortir l'enfant de la rue, le stabiliser par une relation familiale avec l'éducateur et toute son équipe et, ensuite, l'aider à se donner une orientation dans la vie : souhaite-t-il reprendre les cours qu'il a abandonnés pour la rue ? Préfère-t-il suivre une formation professionnelle pour pouvoir se prendre en charge ?»

Pour une période au moins de cinq (5) ans, la «Maison Samuel» s'évertue depuis à redonner de l'espoir, proposer des portes d'épanouissement, reconstruire une identité et une vie pour les enfants arrachés à la rue. Formulant sa gratitude pour tous ceux qui l'aident à relever le défi de donner un sens à la vie de «ses enfants», la sœur explique : «nous aidons l'enfant dans son cheminement dans la réflexion et, s'il décide de retourner à l'école ou de suivre une formation, quelle que soit la période de l'année, nous négocions avec les responsables d'établissement comme Simandari ou Saint Joseph ou encore l'ANPE pour leur intégration et, nous payons ce qu'il faut. C'est ainsi que nous avons réussi à retirer pas mal d'enfants de la rue».

Le secours aux filles victimes de mariage forcé et précoce

Créée pour assister les enfants en situation de rue, la «Maison Samuel» est aujourd'hui à Fada la réponse, par excellence, pour tous les enfants en situation de détresse. «Les activités du centre» dit sœur Suzanne, «se sont globalement élargies de maison d'enfants en situation de rue, en maison d'enfants en situation de détresse».

De fait, en plus des enfants que sœur Suzanne recrute elle-même, il y a ceux que lui recommandent les services de l'Action sociale, les orientés vers elle par des tiers, les conviés par les enfants eux-mêmes qui entreprennent de sortir d'autres enfants de la rue en les invitant à les rejoindre «chez eux, à la maison». La «Maison Samuel» s'est taillée une réputation d'excellence gravée par les résultats acquis, sans cor ni cri, avec le don d'amour qui, seul, peut gommer l'incertitude et faire naître l'espoir et la vie dans le quotidien d'un enfant. Il s'agit pour sœur Suzanne de «donner à tout enfant en situation de détresse la possibilité d'éviter le danger». A force, depuis 3 à 4 ans, la «Maison Samuel» voit débarquer des filles. Non pas des filles de la rue, mais des victimes de mariage précoce et forcé. Sœur Suzanne constate : «notre champ d'action s'est élargi, nous avions en vue les enfants en situation de rue, nous accueillons maintenant des filles en situation de mariage forcé ou précoce. Des fillettes fuient leur village et quand elles arrivent en ville, on leur dit d'aller chez les sœurs. Quand elles viennent, tu ne peux pas les mettre dans la rue. La première chose à faire, c'est accueillir la personne dans sa situation de souffrance et : savoir qu'est-ce qui l'a mis dans la rue ? qu'est-ce qui l'a mis en fuite ? comment lui créer un avenir décent ?»

Par le canal des services judiciaires, la «Maison Samuel», a même eu à accueillir des enfants issus du milieu carcéral, des mineurs sortis de prison. Elle confie, «il y a eu des moments où, pour ne pas les laisser longtemps en milieu carcéral et, n'ayant pas des informations sur leurs familles, mais convaincus qu'il faut rapidement les sortir de prison, on nous fait appel, le temps de garder les enfants ou même des jeunes filles, jusqu'à établissement de liens avec leurs familles».

La «Maison Samuel» est également le refuge, pour un court séjour, d'enfants victimes de violences parentales : «des enfants en situation de maltraitance, des mineurs battus par leurs parents, les coépouses ou conjoint de leur maman». Elle est également la maison de transit pour des enfants victimes de la traite et interceptés aux frontières : «l'Action sociale nous les envoie, le temps de savoir d'où est-ce qu'ils viennent et de les reconduire dans leur famille». Tout le monde s'entend donc à diriger les enfants en détresse vers la «Maison Samuel» mais, il est en revanche regrettable de constater que les sœurs ne bénéficient d'aucun accompagnement pour les implications financières énormes afférentes à la prise en charge de leur accueil, hébergement, restauration, habillement, éducation, formation, suivi sanitaire et psychologique jusqu'à la réinsertion sociale.

La sœur Suzanne est devenue la mère de ce qu'on appellera affectueusement une «famille nombreuse». Comme toute responsable de famille, elle expérimente des préoccupations parmi lesquelles l'angoisse des moyens financiers pour faire face aux nombreuses bouches à nourrir, habiller, soigner, envoyer à l'école ou en formation, installer et insérer dans la vie active. Elle a pu vérifier que nombre d'enfants sont dans la rue «parce qu'ils n'ont pas à manger ou que les parents n'ont pas d'argent pour leur scolarité. Le nœud du problème, c'est comme partout, la difficulté financière pour répondre aux besoins des enfants». Pour en revenir à la «Maison Samuel», le centre des enfants en difficultés des sœurs NDA de Fada, le cercle des partenaires contribuant à la demande financière est vite bouclé. Il n'y en a pas. Les sœurs supportent seules la facture. Pas même l'UNICEF n'y injecte un kopeck. Quant au service de l'Action sociale, elle ne peut se porter garant d'aucune promesse d'appui financier. La sœur est formelle : «aucun soutien financier au niveau du Burkina». Du coup, difficile pour elle de combler son vœu d'étoffer son personnel d'encadrement. Le plus révoltant cependant pour cette «mère de famille nombreuse» est ailleurs, du côté des parents biologiques : «il est inconcevable qu'un parent rechigne à recueillir son enfant quand on va le lui remettre, ou qu'il ne cherche même pas à savoir où se trouve son enfant, avec qui il est, qu'est-ce qu'il fait ? Faire preuve d'un brin de responsabilité en passant de temps en temps pour qu'ensemble nous travaillions à récupérer son enfant. C'est vraiment dommage !» Cette année,

par exemple, deux pensionnaires arrivent à terme de leur formation professionnelle et vont devoir quitter la «Maison Sa-



Sœur Yeboua Suzanne «Maman Suzanne»

muel». Comme le dit leur mère, «le temps de leur insertion est arrivé, il faut qu'ils puissent s'installer, nous ne pouvons leur dire, «écoutez, vous avez fini, allez, bon vent !» Non, il faut les installer, leur trouver l'essentiel, les équiper pour affronter le monde du travail». Les obligations de la réinsertion ont conduit sœur Suzanne à prendre un pied à terre au secteur 6, en zone non lotie, pour caser des pensionnaires en fin de formation et de séjour à la «Maison Samuel» mais, en mal avec leur cellule familiale ; «des jeunes qui sont arrivés mineurs au centre et en sont sortis majeurs mais, désolidarisé avec leur famille. Il fallait leur trouver un toit propre à eux. Nous leur avons trouvé un terrain et nous leur construisons une maisonnette que nous dotons de l'équipement de première nécessité». Pour les filles, le passage à la «Maison Samuel» peut déboucher sur des noces : «il y en a une qui s'est trouvé un homme et a même célébrée ses fiançailles l'année dernière ; elle vit avec son mari et termine sa formation de coiffeuse cette année».

A une année du dixième (10ème) anniversaire de la «Maison Samuel», sœur Suzanne retient l'essentiel : «avec l'équipe des éducateurs qui travaillent avec moi, ainsi que les enfants qui sont sortis d'ici, je peux dire que nous sommes satisfaits. Tout d'abord pour le travail qui est fait». Elle indique : «quand un enfant sort de la rue et vient ici, 48 heures après, face à son changement physique, tu te demandes si c'est le même enfant. Il est pris en charge comme en famille ; il reçoit, au même titre, les mêmes soins, la même protection, quelques fois même plus, car c'est parce qu'ils n'ont pas ce qu'il faut en famille que beaucoup d'enfants sont dans la rue. La seule différence est que nous ne sommes pas les parents géniteurs. Il y a la satisfaction morale. Le peu que nous faisons, des familles ont du mal à le faire. Bien souvent, lorsque nous sommes en négociation avec les familles, tu demandes aux parents d'accueillir leur enfant et ils en ont même peur. Sans trop se vanter, je pense que nous pouvons rendre grâce à Dieu». Une modestie que récompense le bonheur qui se dégage de «ses enfants» lorsqu'ils parlent de leur «maman Suzanne» et de leur «maison».

Sœur Onyenakasa Immaculata, l'autre maman

D'octobre 2011 à fin juin 2015, elle a été la seconde maman des enfants de la «Maison Samuel». C'est elle qui, chaque matin, fait la revue de famille, «voir si tout le monde s'est bien réveillé, a pris son petit déjeuner et est prêt pour aller à l'école ou dans son lieu d'apprentissage». Une fois les enfants partis, dit-elle, «je vérifie la propreté de la cour, l'état des chambres, de la salle d'études et de jeu puis, je m'occupe du menu du jour et des autres achats à faire». C'est encore elle qui les accueille dans la soirée : «je viens causer avec eux à leur retour de l'école ou des ateliers. Je leur demande comment s'est passée la journée, qu'est-ce qu'ils ont fait, quelles difficultés ils ont rencontrées ? Je cause avec eux et ils me disent, c'est entré ici, c'est sorti comme ça...» Nigériane d'origine et donc anglophone, sœur Onyenakasa Immaculata est heureuse d'avouer, «avec les enfants j'ai non seulement amélioré mon français mais encore j'ai énormément rigolé et appris des bribes de mooré, de gourmantché et même de fulfuldé». Vivre, écouter, comprendre et materner les enfants n'est pas de tout repos. Elle avoue : «vivre avec les enfants, c'est vraiment très difficile, surtout s'ils sont de tout âge». Elle recommande : «il faut de la patience, s'efforcer à comprendre la vie de chaque enfant et, à partir de là, tout devient facile. Il est vrai, il y a des enfants qui ne sont pas très ouverts et, pour comprendre ce qu'ils pensent, ce qu'ils vivent, c'est difficile mais, il faut persévérer car, il est très important de les comprendre afin de pouvoir mieux les orienter et les suivre en fonction de leurs capacités». Sœur Onyenakasa Immaculata qui a eu sa messe d'au revoir le jeudi 18 juin dans la cour de la «Maison Samuel», entourée de ses enfants, déclare s'en aller heureuse d'avoir vu des enfants «changer, devenir des adultes responsables».



Lompo Yendié Jean de Dieu, le «Tonton»

Éducateur social par vocation, il arrive au centre NDA des enfants en détresse, en septembre 2006, en même temps que la première vague des «enfants» des sœurs. Les enfants l'appellent «Tonton». Il avoue que les débuts ont été «très difficile mais, avec le temps et l'expérience, la patience et l'amour, il nous est plus facile d'amener les enfants à fraterniser et accepter qu'il n'y a pas de vie réussie sans discipline». Son bonheur : «voir un enfant passer par le centre, grandir dans la joie et la paix et réussir son insertion dans la vie active et sociale».



Kiéma Jacqueline, «Tantine Jacquo»

Arrivée au centre en 2011, après les tantines Brigitte et Isabelle, Kiéma Jacqueline inaugure et réussit l'expérience de nourrice résidente au centre avec «les enfants». Son travail : la cuisine bien sûr mais, surtout, le suivi maternel quotidien et permanent, «les aider à se doucher, voire carrément les doucher pour les plus petits ; veiller à la propreté de leur linge, crier quand il le faut pour rappeler à l'ordre, dorloter quand il le faut, me conduire avec eux comme le ferait une mère à la maison avec ses enfants». C'est elle qui gère les scènes de «jalouse» dans le groupe des filles, veille avec maman Suzanne sur leur garde robe et tout l'attirail de coquetterie. «Ces enfant, c'est ma famille», confie-t-elle.



D. B. 14 ans

Originaire de Tibga où vivent ses parents, il souffrait le martyr chez son oncle paternel, cultivateur installé à Namoungou et gardien du patrimoine bétail de la famille dont le petit était le berger. D. B. vit chez son oncle avec son petit frère et son cousin, l'enfant de son oncle. A l'âge de onze ans, il fugue, se perd dans la brousse à la périphérie de Fada, est intercepté par une bonne âme et conduit à la radio Taanba. Série de communiqués radiophoniques. Personne ne réclame le petit D. B. Il est alors conduit à la maison Samuel. Cela dure déjà trois ans. Il se souvient, «à mon arrivée, on m'a lavé, habillé et donné à manger... J'étais assez vieux pour l'école, on m'a demandé ce que je souhaitais faire dans la vie et on m'a mis en apprentissage dans un atelier de mécanique. J'ai maintenant 14 ans et près de 3 ans de connaissances en mécanique. Je n'ai aucun problème». D. B. a renoué le contact avec ses parents à Tibga mais n'envisage pas de quitter «sa» maison Samuel.

N. M. 22 ans

Orphelin de père et originaire de Tibga, il arrive à la maison Samuel en 2006. «J'avais 17 ans déjà et j'étais dans la rue et, un jour un ami qui était avant dans la rue avec moi m'a rencontré et proposé de venir dormir avec lui chez les sœurs. J'ai vu la sœur (Suzanne), elle m'a dit «y a pas de problème et elle m'a pris comme son enfant. Elle m'a demandé ce que je veux faire et j'ai dit que je rêve d'être mécanicien. A la rentrée 2007, elle m'a inscrit en mécanique à l'ANPE (agence nationale pour la promotion de l'emploi) d'où je suis sorti en 2011, au bout de trois ans de formation». En attendant d'ouvrir son propre garage dans les prochains jours, il termine un stage de perfectionnement. N. M. a quitté la maison Samuel pour son «studio» au secteur 6, comme bien d'autres arrivés à l'âge de leur insertion sociale et économique, l'âge d'une vie responsable. Il a juste ces mots : «le centre est vraiment bon. J'ai pas eu la chance d'aller à l'école mais j'ai eu celle d'arriver ici et aujourd'hui, même si je ne suis pas encore patron d'un garage, je sais que j'ai réussi, que ma vie est entre mes mains. Je rend grâce à Dieu, je rend grâce à tous ceux qui nous ont encadré dans ce centre». Il confie : «aujourd'hui, c'est à mon tour de conseiller et d'aider les autres à quitter la rue».

Association des Commerçants pour le Développement du Koulpélogo «ACDK»

Depuis le 23 juin 2015, la province du Gourma compte une nouvelle association dénommée «Association des commerçants pour le développement du Koulpélogo», en abrégé «ACDK». Déclarée sous le récépissé n°2015-26/MATDS/REST/PGRM/HC/CAB, cette association se donne quatre principaux objectifs. A savoir :

- Favoriser l'épanouissement des commerçants dans leur milieu de travail et leur insertion ;
- Valoriser le travail des commerçants, notamment en défendant leurs intérêts moraux et matériels ;
- Rapprocher les commerçants de l'administration à travers la sensibilisation ;
- Nouer des partenariats commerciaux avec des institutions financières.

L'organe dirigeant issu de l'AG constitutive de l'ACDK est composé d'un bureau exécutif de dix (10) membres, de deux (2) commissaires aux comptes et d'un collège de quatre (4) conseillers techniques.



Ketbeka Lassané
président



Ketbeka Issa
SG adjoint



Beogo Zakaria
Secrétaire général



Zanga Issa
Vice-président



Sandwidi Alassane
Trésorier général



Segda Boukari
TG adjoint



Zoré Boukari
Secrétaire à l'information



Segda Mahamoudou
SI adjoint



Sana Issaka
Secrétaire à l'organisation

Les Commissaires aux comptes



Kouada Ousmane



Noukoubri Ousmane



Segda Ousmane



Trawina Kader



Trawina Salfo



Trawina Djibrila

Les Conseillers techniques

MD HAROD JAH ET LE DAGUANI SYSTEM

1. Intro
2. O ma ma
3. N'Donda
4. Lingo Sanu
5. I tiri
6. Nostalgie du Gulmu (feat. Rol Du Taf)
7. Gnima
8. Nous serons gagnants (feat. Les artistes de Fada)
9. Bangaley (Dub)
10. Tankil Dance
11. Nostalgie du Gulmu (Instrumental)
12. Outro

La Belle Epine Fada FM Radio Tin Tuwa Radio Taambala RTB2 Est Patrimoine du Gourma

MD HAROD JAH

Après son premier album, sorti en 2008, on a senti son intérêt poussé de réunir les artistes de la région. Enchainant concerts et caravanes, il se trouva sa propre mission: celle du défenseur de la faune, de la nature et de la culture gourmantché. Son message a été entendu de très haut et de très loin, aussi important dans le passé, le présent, le futur. Le Die Kpél Djoa MD, en plus de Arouna-Omar Thiombiano, Rol du Taf, Romson Nas, Cool Dross, Azéga Naba, Amsou Traoré, Ninja Ouoba, Kanfido Tankoano : après la tournée «**caravane de sensibilisation sur l'éco-tourisme et la lutte contre le braconnage**» dans la Tapoa, paraît son deuxième album **LINGO SANU**, en première le samedi 04 avril 2015, à la salle de spectacle Yendabili en présence de Bébé Prince Bissongo. Album soutenu par GOURMANTOUR-Union Européenne-UEMOA-la Belle Epine-2Epro évènementiel. // 12 TITRES à déguster au salon, en voiture et, de loin, le meilleur cadeau à offrir à l'ami(e) pour lui dire qui je suis. Visionnez aussi le clip **Nostalgie du Gulmu**, c'est se projeter dans les falaises du Gobnangou, les rues de Fada la belle et, enfin, c'est du Nice to US By Us. **Dispo = MD and Moko**



Qui disait que les tricycles étaient réservés au transport de marchandises et bagages ? A Fada on voit du tout, on s'expose et on expose les autres à tous les risques. Les plus dangereux sont les crétins qui confondent savoir conduire et vitesse.



Ces motocyclistes faisaient de la vitesse, où ont-ils finis ?

